L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, 75 RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 28 AVRIL.

FEUILLETON.

MARCOF LE MALOUIN

PAR

ERNEST CAPENDU.

TROISIÈME PARTIE.

NANTES EN 1793.

XVIII.

LA PLACE DU DÉPARTEMENT.

(Suite.)

Certes, encore une fois, ces trois hommes étaient braves, et braves même qu'on pouvait les taxer de témérité folle.

Eh bien ! des gouttes de sueur froide inondaient leurs visages.

Comme le matin, sur la Loire, ils se regardaient sans oser échanger une parole, et bientôt même ils cessèrent de se regarder, dans la crainte d'échanger leur pensée.

Peut-être parmi ces cadavres qu'ils foulaient se trouvait-il des amis chers à leur cœur.

Neanmoins ils avançaient toujours.

Ils étaient à peine arrivés aux deux tiers de la place qu'une meute de chiens se précipita en aboyant.

C'étaient de ceux dont nous avons parlé, et que la famine avait transformés en loups vorace et en chacals féroces.

Ils se ruèrent sur les cadavres.

Peu à peu, cependant, ils s'éteignirent peu à peu et on entendit le bruit des croc arrachant des lambeaux de chaire humaine, mêlé à des sourds grondements et à l'éclat des os se brisant sous ces mâchoires affamées.

On apercevait de temps à autre les cadavres, jusqu'alors immobiles, se remuer dans l'ombre, tiraillés en sens divers par ces gueules ensanglantées et avides de carnage.

—Sortons au plus vite de ce charnier ! dit Marcof d'une voix sourde.

—Je veux dire à ceux qui ont tué ces murisans Boishardy.

—Que fais-tu donc, Keinec ! s'écria le marin en apercevant le jeune homme presque agenouillé sur la terre humide.

—Je trempe mes armes dans le sang de mes amis, répondit Keinec. Je les laisserai rouiller, et tant qu'il y aura une tache sur la lame de mon sabre ou le fer de ma hache, je fais serment devant Dieu qui m'entend et sur les cadavres qui m'entourent, de frapper sans pitié et sans merci tous les bleus que je pourrai atteindre.

Il y avait dans le ton qui accompagnait ces paroles un tel accent de résolution et de fermeté, que Marcof et Boishardy tressaillirent.

Keinec remonta à cheval ; tous trois se dirigèrent vers l'extrémité de la place.

Sur leur passage ils dérangeaient des troupes de chiens occupés à leur horrible curée ; les animaux grondaient en levant vers eux leurs yeux sauvages et leurs museaux rouges, puis ils se remettaient à fouiller les chaires mortes.

—Mon Dieu ! dit subitement Marcof en pâlissant et en posant sous le coup d'une horrible pensée qui lui traversait l'esprit ; se parmi les cadavres qui flottaient ça et là sur la Loire, ou si parmi ceux que nous fouilons en ce moment aux pieds de nos chevaux se trouvait le corps de celui que nous voulons sauver ! Si nous étions venus trop tard !

—Le Seigneur aurait donc abandonné la cause du juste et de l'innocent alors ! répondit Boishardy. Cela ne peut être, Marcof, cette pensée est presque un sacrilège !

—Je voyez-vous pas, Boishardy, que Dieu a abandonné Nantes !

—Eh bien ! fit brusquement le gentilhomme, avançons toujours ! Si ces monstres ont tué Philippe, ma foi ! il faut que nous vengions un martyr ! D'ailleurs, une fois en ville, nous saurons promptement a quoi nous en tenir, on doit vendre ici, comme on vend à Paris, la liste des victimes immolées sous le couteau révolutionnaire par la rage des bourreaux.

—Vous avez raison, dit Marcof en baissant la tête.

XIX.

LA VILLE MARTYRE.

Les trois cavaliers atteignaient alors l'extrémité de la place, laissant derrière eux l'immense champ de carnage.

Absorbés par les pensées affreuses qu'un tel spectacle venait de leur suggérer, les voyageurs n'engagèrent dans la première rue qui s'offrit à eux et le parcoururent dans toute sa longueur sans se préoccuper de la partie de la ville dans laquelle ils se trouvaient.

Mais ce qu'ils venaient de contempler n'était pour ainsi dire que le prologue du drame auquel il leur fallait assister.

A l'extrémité de la rue, un attroupement avait considérable de monde les contraignit à s'arrêter.

Cet attroupement était causé par deux hommes et une femme ; celle-ci paraissait chanter, et ses deux compagnons jouaient du violon.

Un cercle de triples rangs de curieux s'était formé autour des musiciens ambulants.

Les deux hommes, vêtus de la carmagnole, du tonnet rouge et portant la décoration des sans-culottes, annonçaient au public qu'ils pouvaient lu vendre des ces cruelles de chansons : *propres à entretenir, disaient-ils, dans l'âme des bons citoyens, la gaieté républicaine,* et, pour preuve, l'un des joueurs de violon fit entendre une ritournelle, tandis que la femme se plaçait au centre du cercle, s'apprêtait à chanter.

—LA RONDE DES GUILLOTINÉS METTANT LEUR TÊTE A LA TRAPPE ! dit-elle, par le citoyen Ladré, vrai sans-culotte, et vainqueur d'aristocrates. Premier couplet.

Et elle se dit à hurler d'une voix traînante et nasillarde, cette chanson dont la réputation était immense et que la foule écouta avec une attention profonde et de fréquentes marques de sympathie.

Vous vouliez être toujours grands,
Traitant les sans-culottes
De canailles et de brigands,
Ils ont paré vos bottes
Par le triomphe des vertus,
Pour que vous ne nous trouvinez plus.
La justice vous sape ;
Dues et comtes, marquis, barons
Pour trop soutenir les Bourbons,
Mettez votre tête à la trappe.

Les auditeurs applaudirent avec enthousiasme. Marcof et Boishardy échangèrent à voix basse quelques paroles, tandis que Keinec promenait autour de lui un regard sombre et menaçant.

—Deuxième couplet, reprit la chanteuse.

Vous qui paraissiez plus hardis
Que des ci-devant pages,
Croyant aller en paradis
Suivant les vieux usages ;
Vous riez, allant au néant,
Dans la charrette en reculant,
Comme écrevisse et CRAPE (sic) :
Monter le petit escalier,
Rira bien qui rira le dernier.
Passez votre tête à la trappe !

A peine la chanteuse eut-elle terminé, que les applaudissements redoublèrent et éclatèrent avec une frénésie qui tenait de la rage.

Pendant ce temps, Marcof et Boishardy, toujours dans l'impossibilité de continuer leur route, s'étaient approchés d'une boutique assez éclairée qu'ils contemplaient avec curiosité.

Cette boutique était celle d'un libraire et avait pour enseigne :

A NOTRE DAME DE LA GUILLOTINE (historique).

Le marchand, jeune homme à la physionomie fausse et sinistre, se tenait sur le seuil de sa porte.

Il semblait regarder Boishardy, avec une persistance opiniâtre qui finit par fatiguer le gentilhomme, au point que celui-ci s'approchant davantage du libraire, lui demanda brusquement pourquoi il le fixait ainsi.

—Pour rien, citoyen ; répondit le jeune homme ; comme tu regardais ma boutique, j'ai cru que tu voulais acheter quelque chose. J'ai tout ce qu'il y a de plus nouveau. Tiens ! voici un volume qui vient de paraître, un beau titre : *La République ou le Livre du sang, ouvrage d'une grande énergie républicaine, propre à former les bons citoyens.* Voilà ce qu'ont publié les journaux de Paris : *L'Ami-Patriote*, la *Trompette du père Bellerose*, la *Discipline républicaine*.....

Marcof, sans se préoccuper de la facende du marchand, poussa Boishardy du coude.

—Regardez donc ! lui dit-il en désignant de la main un livre placé en montre. Celui-ci est curieux !

En effet, le livre indiqué par Marcof portait cet en-tête significatif :

"Compte rendu aux sans-culottes de la République française."

Puis, au dessous, on lisait :

"Par très haute, très puissante et très expéditive dame Guillotine, dame du Carrousel, de la place de la Révolution, de la Grève et autres lieux, contenant le nom et le surnom de ceux à qui elle a accordé des passeports pour l'autre monde, le lieu de leur naissance, leur âge et qualité, le jour de leur jugement, depuis son établissement au mois de juillet 1792 jusqu'à ce jour, rédigé et présenté aux amis des processes par le citoyen Tissot, coopérateur du sacré de la République française (sic)."

—Ce livre-là ! s'écria le libraire qui faisait une affaire, est le meilleur de tous, aussi vrai que je m'appelle Niveau.

—Niveau ! répéta Marcof avec étonnement.

—Eh bien ! fit le marchand, ce nom-là vaut bien celui de Leroy, ci-devant de Montabert, juré au tribunal révolutionnaire, mon parent, et qui, honteux de son premier nom, s'est fait appeler Dix-Août.

—C'est juste, dit Boishardy, et vous et votre parent avez parfaitement fait.

—Tiens ! fit observer le libraire en riant, il paraît que le tutoiement fraternel n'est pas dans les habitudes, citoyen ! "Vous" est aristocrate, et "toi" est sans-culotte, tu sais, et le "vous" est guillotiné !

Boishardy fit un geste d'impatience ; il voulait que le moindre soupçon pourrait le perdre et perdre aussi ses compagnons. Dans une ville où la justice révolutionnaire était sans expéditive qu'à Nantes, et il comprenait qu'il venait de commettre une faute.

Aussi, étouffant en lui la colère qu'avait fait naître sa sourire insolent de son interlocuteur, il haussa les épaules avec un geste de pitié.

—Tu as raison, citoyen, dit-il, et je te jusqu'ici avec de bonnes paroles, et cela m'a gêné. Si je viens à Nantes, c'est pour m'enrôler en faveur de la République, pour prouver mon bonne volonté, il faut que tu me fasse le ton livre. Combien le vends-tu ?

Le libraire sourit finement. Il était évident qu'il ne comptait pas en faire de vente, pour vendre du venin de lui vendre, mais l'agent de sa main fit un mouvement de dédain.

—Tiens ! dit-il en jetant une pièce de monnaie sur la table, voilà ton argent ! Je ne veux pas de ton venin ! Je ne veux pas de ton venin ! Je ne veux pas de ton venin !

Il prit le livre dans la montre et le tendit à Boishardy.

—C'est trente-cinq sols ! dit-il, parce que tu paraîs être un pur et que je veux aider à ta rédemption.

Le royaliste fouilla dans la poche de sa culotte, en tira un sou.

Cet argent parut le surprendre, et un sourire de dédain parcourut de sa bouche.

Boishardy, pourvu de sa dépêche, accompagné d'un sourire de dédain qui s'efforça de percer l'ignorance du libraire, prit congé de lui.

Mais, au moment de se retirer, il vit le marchand qui s'efforçait de compter les sous que le bonnet rouge avait jetés sur la table.

Il avait dans le ton qui accompagnait ces paroles un tel accent de résolution et de fermeté, que Marcof et Boishardy tressaillirent.

Keinec remonta à cheval ; tous trois se dirigèrent vers l'extrémité de la place.

Sur leur passage ils dérangeaient des troupes de chiens occupés à leur horrible curée ; les animaux grondaient en levant vers eux leurs yeux sauvages et leurs museaux rouges, puis ils se remettaient à fouiller les chaires mortes.

—Mon Dieu ! dit subitement Marcof en pâlissant et en posant sous le coup d'une horrible pensée qui lui traversait l'esprit ; si parmi les cadavres qui flottaient ça et là sur la Loire, ou si parmi ceux que nous fouilons en ce moment aux pieds de nos chevaux se trouvait le corps de celui que nous voulons sauver ! Si nous étions venus trop tard !

—Le Seigneur aurait donc abandonné la cause du juste et de l'innocent alors ! répondit Boishardy. Cela ne peut être, Marcof, cette pensée est presque un sacrilège !

—Je voyez-vous pas, Boishardy, que Dieu a abandonné Nantes !

—Eh bien ! fit brusquement le gentilhomme, avançons toujours ! Si ces monstres ont tué Philippe, ma foi ! il faut que nous vengions un martyr ! D'ailleurs, une fois en ville, nous saurons promptement a quoi nous en tenir, on doit vendre ici, comme on vend à Paris, la liste des victimes immolées sous le couteau révolutionnaire par la rage des bourreaux.

—Vous avez raison, dit Marcof en baissant la tête.

XIX.

LA VILLE MARTYRE.

Les trois cavaliers atteignaient alors l'extrémité de la place, laissant derrière eux l'immense champ de carnage.

Absorbés par les pensées affreuses qu'un tel spectacle venait de leur suggérer, les voyageurs n'engagèrent dans la première rue qui s'offrit à eux et la parcoururent dans toute sa longueur sans se préoccuper de la partie de la ville dans laquelle ils se trouvaient.

Mais ce qu'ils venaient de contempler n'était pour ainsi dire que le prologue du drame auquel il leur fallait assister.

A l'extrémité de la rue, un attroupement avait considérable de monde les contraignit à s'arrêter.

Cet attroupement était causé par deux hommes et une femme ; celle-ci paraissait chanter, et ses deux compagnons jouaient du violon.

Un cercle de triples rangs de curieux s'était formé autour des musiciens ambulants.

Les deux hommes, vêtus de la carmagnole, du tonnet rouge et portant la décoration des sans-culottes, annonçaient au public qu'ils pouvaient lu vendre des ces cruelles de chansons : *propres à entretenir, disaient-ils, dans l'âme des bons citoyens, la gaieté républicaine,* et, pour preuve, l'un des joueurs de violon fit entendre une ritournelle, tandis que la femme se plaçait au centre du cercle, s'apprêtait à chanter.

—LA RONDE DES GUILLOTINÉS METTANT LEUR TÊTE A LA TRAPPE ! dit-elle, par le citoyen Ladré, vrai sans-culotte, et vainqueur d'aristocrates. Premier couplet.

Et elle se dit à hurler d'une voix traînante et nasillarde, cette chanson dont la réputation était immense et que la foule écouta avec une attention profonde et de fréquentes marques de sympathie.

Vous vouliez être toujours grands,
Traitant les sans-culottes
De canailles et de brigands,
Ils ont paré vos bottes
Par le triomphe des vertus,
Pour que vous ne nous trouvinez plus.
La justice vous sape ;
Dues et comtes, marquis, barons
Pour trop soutenir les Bourbons,
Mettez votre tête à la trappe.

Les auditeurs applaudirent avec enthousiasme. Marcof et Boishardy échangèrent à voix basse quelques paroles, tandis que Keinec promenait autour de lui un regard sombre et menaçant.

—Deuxième couplet, reprit la chanteuse.

Vous qui paraissiez plus hardis
Que des ci-devant pages,
Croyant aller en paradis
Suivant les vieux usages ;
Vous riez, allant au néant,
Dans la charrette en reculant,
Comme écrevisse et CRAPE (sic) :
Monter le petit escalier,
Rira bien qui rira le dernier.
Passez votre tête à la trappe !

A peine la chanteuse eut-elle terminé, que les applaudissements redoublèrent et éclatèrent avec une frénésie qui tenait de la rage.

Pendant ce temps, Marcof et Boishardy, toujours dans l'impossibilité de continuer leur route, s'étaient approchés d'une boutique assez éclairée qu'ils contemplaient avec curiosité.

Cette boutique était celle d'un libraire et avait pour enseigne :

A NOTRE DAME DE LA GUILLOTINE (historique).

Le marchand, jeune homme à la physionomie fausse et sinistre, se tenait sur le seuil de sa porte.

Il semblait regarder Boishardy, avec une persistance opiniâtre qui finit par fatiguer le gentilhomme, au point que celui-ci s'approchant davantage du libraire, lui demanda brusquement pourquoi il le fixait ainsi.

—Pour rien, citoyen ; répondit le jeune homme ; comme tu regardais ma boutique, j'ai cru que tu voulais acheter quelque chose. J'ai tout ce qu'il y a de plus nouveau. Tiens ! voici un volume qui vient de paraître, un beau titre : *La République ou le Livre du sang, ouvrage d'une grande énergie républicaine, propre à former les bons citoyens.* Voilà ce qu'ont publié les journaux de Paris : *L'Ami-Patriote*, la *Trompette du père Bellerose*, la *Discipline républicaine*.....

Marcof, sans se préoccuper de la facende du marchand, poussa Boishardy du coude.

—Regardez donc ! lui dit-il en désignant de la main un livre placé en montre. Celui-ci est curieux !

En effet, le livre indiqué par Marcof portait cet en-tête significatif :

"Compte rendu aux sans-culottes de la République française."

Puis, au dessous, on lisait :

"Par très haute, très puissante et très expéditive dame Guillotine, dame du Carrousel, de la place de la Révolution, de la Grève et autres lieux, contenant le nom et le surnom de ceux à qui elle a accordé des passeports pour l'autre monde, le lieu de leur naissance, leur âge et qualité, le jour de leur jugement, depuis son établissement au mois de juillet 1792 jusqu'à ce jour, rédigé et présenté aux amis des processes par le citoyen Tissot, coopérateur du sacré de la République française (sic)."

—Ce livre-là ! s'écria le libraire qui faisait une affaire, est le meilleur de tous, aussi vrai que je m'appelle Niveau.

—Niveau ! répéta Marcof avec étonnement.

—Eh bien ! fit le marchand, ce nom-là vaut bien celui de Leroy, ci-devant de Montabert, juré au tribunal révolutionnaire, mon parent, et qui, honteux de son premier nom, s'est fait appeler Dix-Août.

—C'est juste, dit Boishardy, et vous et votre parent avez parfaitement fait.

—Tiens ! fit observer le libraire en riant, il paraît que le tutoiement fraternel n'est pas dans les habitudes, citoyen ! "Vous" est aristocrate, et "toi" est sans-culotte, tu sais, et le "vous" est guillotiné !

Boishardy fit un geste d'impatience ; il voulait que le moindre soupçon pourrait le perdre et perdre aussi ses compagnons. Dans une ville où la justice révolutionnaire était sans expéditive qu'à Nantes, et il comprenait qu'il venait de commettre une faute.

Aussi, étouffant en lui la colère qu'avait fait naître le sourire insolent de son interlocuteur, il haussa les épaules avec un geste de pitié.

—Tu as raison, citoyen, dit-il, et je te jusqu'ici avec de bonnes paroles, et cela m'a gêné. Si je viens à Nantes, c'est pour m'enrôler en faveur de la République, pour prouver mon bonne volonté, il faut que tu me fasse le ton livre. Combien le vends-tu ?

Le libraire sourit finement. Il était évident qu'il ne comptait pas en faire de vente, pour vendre du venin de lui vendre, mais l'agent de sa main fit un mouvement de dédain.

—Tiens ! dit-il en jetant une pièce de monnaie sur la table, voilà ton argent ! Je ne veux pas de ton venin ! Je ne veux pas de ton venin ! Je ne veux pas de ton venin !

Il prit le livre dans la montre et le tendit à Boishardy.

—C'est trente-cinq sols ! dit-il, parce

Théâtres, Concerts, Bals, &c.

THÉATRE DE L'OPERA.
SAMEDI, 29 AVRIL 1871.
Matinée du Midi, DIMANCHE, MARDI, MERCREDI, MIDI PRÉCIS
FAUST
Grand opéra en 5 actes et 6 tableaux.
Les portes seront ouvertes pour la Matinée, à cinq heures.
Samedi soir, à 7 1/2 heures,
Le Prophète.
Grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer.
Dimanche 30, LA DAME BLANCHE.
MARDI, 1 Mai
Bénéfice de M. Chénon.
Les portes seront ouvertes à 7 heures et le spectacle commencera à 7 1/2 heures précises.
Le Contrôle ne sera pas tenu les jours de Matinée. A. M. à 4 heures P. M.
Pour de plus amples renseignements, voir les affiches de l'Opéra et de la Musique de M. Grunewald, 16 Ex. 1/2, rue de Canal.
Avril—M

THÉATRE DE L'OPÉRA.
DIMANCHE, 30 Avril, de 1 heure à 5 heures,
Grande Matinée Musicale,
Au bénéfice de M. CHÉNEY,
Avec le concours des artistes de l'Opéra.
Prix du Billet.....$1 00
Place réservée.....1 50
Avril—6t

Académie de Musique.
SPALDING, ROWELL & McDONOUGH, Propriétaires
Dernière apparition de l'artiste renommée dans le Monde,
Mlle LYDIA THOMPSON
BRILLANTE COMBINAISON.
JEUDI SOIR, 27 AVRIL,
Positivement la dernière représentation de la grande comédie et de la pièce burlesque,
IXION
ou
TO OBLIGE BENSON.
Vendredi, 28 avril—Grande et brillante soirée—Bénéfice et adieu de Miss Lydia THOMPSON, qui paraîtra dans trois pièces d'un caractère différent pour la circonstance et remplira, dans l'ordre, quatre "RIFLE DANCE" — LES SAUTS DE LYDIE.
La spectacle commencera par A DAY IN PARIS, pièce qui sera représentée dans la MATINÉE de SAMEDI et le SOIR.
Dimanche soir, 30 avril—Derniers appartions—A la demande du public, LUCINE et sa sœur, Mlle Lydia THOMPSON.
Lundi, 1er mai—WYNDHAM COMEDY COMBINATION. 27 avril

Grande fête de Mai, des Turners.
DIMANCHE 30 avril, et
LUNDI, 1er mai 1871,
—AUX—
Fair Grounds,
Entrée, 10 cts. Pour les enfants, gratis. 29 av

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.
LES souscripteurs au fonds capital de cette Compagnie sont notifiés que la charte est prête à être signée, en vertu de l'acte de A. Derlocquet, notaire, No 128 rue Royale, et qu'ils sont requis d'aller la signer sans délai.
Mar—

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.
Nlle-Orléans, La., 21 avril 1871.
AVIS.
PAR suite de la sécession de Bernard Carré, qui a été révoqué par le Conseil d'Administration, la Nouvelle-Orléans et Manchac, le tri-ne sera reçu au dépôt de la Nouvelle-Orléans tant que des mesures se seront pas prises pour transporter par bateau le fret à Manchac. Lorsque les arrangements auront été conclus, l'Compagnie en donnera avis.
EDWARD A. BURK,
Agent pour le fret.
22 avril

Compagnie d'Immigration de la Louisiane.
CAPITAL.....$250,000.
Corporation.
J. P. Gebers, Bradish Johnson,
J. C. Ivers, Duncan F. Kenner,
D. A. Bagrair, Adolphe Schreiber,
Edmund Lawrence, Jos. Montgomery,
Geo. W. Campbell, Jos. Jonas Phillips,
Arch. Montgomery, S. P. Gribble.
Extrait de la Charte :
Art. Deuxième.—Le but de la Compagnie devra être d'encourager l'immigration dans ce pays étrangère, à l'aide, de fournir des travailleurs aux agriculteurs, aux manufacturiers et autres industries de ces Etats-Unis, et particulièrement de la Louisiane.
Les livres de souscription au capital de la Compagnie sont maintenant ouverts aux bureaux de L. E. Cameron, 100 rue de la Bourse, Alfred Hawkins, 16 rue de la Bourse, Tyler & Oliver, 12 rue Carondelet.
22 avril—1m Notaire Public.

Compagnie d'Assurance Commerciale.
Nlle-Orléans, 18 avril 1871.
CONFORMÉMENT à la charte de cette Compagnie, une élection de vingt-deux directeurs, pour l'année 1871, aura lieu au Bureau de la Compagnie, les 4 et 5 mai, aux bureaux de la Compagnie, No 45 rue de la Bourse, de 10 heures du matin à 1 heure de l'après midi.
JOHN T. WALTON,
Administrateur des Finances.
18 avril—en 1er mai

Avis aux Contribuables—Taxes d'Etat.
Bureaux du Percepteur des Taxes d'Etat—No 48 de la rue Bourbon, Nouvelle-Orléans.
Nlle-Orléans, 19 avril 1871.
AUX CONTRIBUABLES DU DEUXIÈME DISTRICT.—A partir de LUNDI, 1er mai 1871, toutes les taxes qui n'auront pas été payées seront mises en cour contre les contribuables en défaut. Les contribuables qui ne payeront les frais de procès et tous les frais qui en seront la suite.
L. E. LEMARIÉ,
Percepteur des Taxes d'Etat dans le Deuxième District.
19 avril au 1er mai

Office of the Crescent City.
LIVE STOCK LANDING AND SLAUGHTER HOUSE CO.
Nlle-Orléans, Mardi 18 avril 1871.
CONFORMÉMENT à une résolution adoptée par les Directeurs de la Compagnie susnommée de réduire le capital de la Compagnie, de quatre millions de dollars ($4,000,000) représentés par vingt mille actions de cent dollars ($100) chacune, à une somme de un million de dollars ($1,000,000) représentés par dix mille actions de cent dollars chacune.
Les actionnaires sont notifiés qu'une assemblée générale aura lieu au bureau de la Compagnie, 11 mai 1871, pour statuer sur la réduction susmentionnée.
D. E. SCRIGGS, Secrétaire.
J. NAVAROC, Président.
7 avril—30

Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat.
Premier District, No 9 rue Carondelet.
Nlle-Orléans, 5 avril 1871.
Aux Contribuables du Premier District de la Ville de la Nlle-Orléans
APRÈS le 25 avril 1871, le recouvrement des Taxes d'Etat sera fait par voie judiciaire conformément à la loi du revenu de 1871.
Les payant promptement en épargneront des frais et la pénalité.
GEO. A. SHERIDAN,
Collecteur, Premier District.
7 av—6t

Banque d'Epargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts.
51.....RUE DU CAMP.....51
JOB S. COPES, Président.
W. VAN NORDEN, Vice-Président.
JOHN W. WALTON, Trésorier.
Bienvenue.
W. H. THOMAS, DAVID WALLACE.
HENRY PETCHAUS, Dr W. H. HOLCOMBE.
On peut ici faire des versements de toutes sommes, depuis un dollar jusqu'à mille dollars, et intérêts à 5 pour cent par an, payables en or, à partir du jour de la remise jusqu'au jour du retrait, pourvu que le dépôt ait été fait le premier du mois et que le retrait ait lieu le premier du mois suivant.
Les dépôts ne seront remboursés que sur présentation du livret.
Les dépôts ne seront remboursés que sur présentation du livret.
Les dépôts ne seront remboursés que sur présentation du livret